

Le 25 avril 2019

PAR COURRIEL



**Pierre Gagnon**  
Vice-président exécutif – Affaires  
corporatives et juridiques et chef de la  
gouvernance  
Edifice Jean-Lesage  
20<sup>e</sup> étage  
75, boulevard René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande d'accès à l'information C-6663**

Bonjour.

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue à nos bureaux le 3 avril 2019 et dans laquelle vous nous demandez :

*« ...J'aimerais savoir combien de compteurs intelligents ont été installés dans des réserves indiennes au Québec depuis le début du déploiement.*

*- Également, combien de foyers n'ont toujours pas de compteurs intelligents dans des réserves, comme Wendake à Québec? J'aimerais obtenir l'information par réserve, si possible.*

*- Je souhaite aussi obtenir les raisons pourquoi Hydro-Québec n'a toujours pas installé de compteurs intelligents pour ces maisons. »*

En réponse aux deux premiers points de votre demande, veuillez vous référer au tableau ci-annexé. Nous y confirmons que, depuis le début du déploiement du projet en 2013, Hydro-Québec a déployé la très grande majorité des compteurs (plus de 95%) et ce, dans 19 communautés autochtones.

En réponse au troisième point de votre demande, concernant les communautés dans lesquelles la totalité des compteurs n'ont, à ce jour, pas tous été remplacés, ce délai est généralement causé soit par la localisation des compteurs difficiles d'accès, soit par le fait que les installations appartiennent aux clients et nécessitent ainsi leur approbation avant toutes modifications.

Pour les communautés où le déploiement n'a pas encore débuté, nous sommes actuellement à présenter le projet afin de recueillir les préoccupations, exposer les avantages des compteurs communicants, ainsi que transmettre les informations pertinentes aux élus, administrateurs et résidents des communautés. Des rencontres formelles ont lieu avec les élus et avec les populations locales (par exemples : journée portes ouvertes et séances de radio communautaire) puisque la collaboration des communautés est un préalable incontournable à l'implantation de nos compteurs.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

Le responsable de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels,



Pierre Gagnon

p. j.